

Cabinet du maire et du comité exécutif

Hôtel de ville

275, rue Notre-Dame Est, bureau 1.104

Montréal (Québec) H2Y 1C6

Téléphone : 514 872-2430

Télécopieur : 514 872-9680

Le 23 avril 2008

Madame Sylvia Oljemark
Monsieur David Fletcher
Porte-parole de la Coalition Verte
18, avenue Alliance
Montréal (Québec) H4K 2C6

**Objet : *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*
Bilan**

Madame,
Monsieur,

En réponse à votre lettre du 29 mars dernier, j'aimerais d'abord mentionner que lors de la présentation de notre premier rapport d'avancement relatif à la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels en mai 2006, il est devenu apparent que la production d'un tel document mobilisait beaucoup de ressources, les mêmes qui sont par ailleurs nécessaires pour permettre de progresser dans la mise en œuvre de la politique. La préparation des bilans par notre équipe de la Direction des grands parcs et de la nature en ville génère des délais importants. Il a donc été décidé de produire dorénavant ces rapports tous les deux ans. Conséquemment, notre échéancier prévoit le dépôt du prochain bilan à l'automne 2008.

La présentation de ce bilan sera l'occasion de clarifier les diverses données auxquelles vous référez dans votre lettre. Il importe de mentionner à ce stade-ci que nous sommes fortement engagés dans la mise en œuvre de cette politique.

En ce qui concerne les projets spécifiques que vous évoquez dans les écoterritoires, il serait contre-productif d'anticiper sur les résultats, mais nous croyons progresser relativement bien malgré une certaine dépendance par rapport à l'action des autres instances publiques qui contrôlent le développement de ces sites. La situation actuelle nous amène à croire toutefois que dans certaines circonstances, un compromis reste inévitable pour concilier les objectifs de développement avec ceux de la conservation.

L'engagement de 36 M\$ de la Ville pour la protection des espaces naturels demeure ferme. De plus, ce budget se distingue du budget de la gestion des parcs et n'est pas contraint par une période ou un temps déterminé. Il est important de souligner que cette politique n'est pas un programme d'acquisition et que son succès ne peut pas se mesurer que par les dépenses encourues. Nous visons d'abord à protéger des espaces naturels significatifs. Jusqu'à présent, nous avons connu beaucoup de succès dans la réduction des menaces immédiates et nous continuons à progresser à bon rythme dans la mise en œuvre de solutions permanentes.

Madame Sylvia Oljemark
Monsieur David Fletcher

- 2 -

Le 23 avril 2008

Nous espérons que, d'ici l'automne, des progrès dans les négociations feront en sorte qu'il nous sera possible de présenter plus en détail les nombreux projets de conservation sur lesquels nous travaillons depuis le dernier bilan.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé

Helen Fotopulos
Mairesse du Plateau-Mont-Royal
Membre du comité exécutif, responsable de l'environnement, des parcs, des espaces verts et bleus, du mont Royal et de la condition féminine

c.c. Mme Line Beauchamp
Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

M. Camil Bouchard
Mission environnementale du Parti Québécois

M. Thomas Mulcair
MP Outremont

M. Marvin Rotrand
Conseiller de la Ville de Montréal
Arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce